

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2026-2356		
OBJET	Recommander au conseil de changer le générique «parc» du toponyme commémorant Marcel Gamache au 644, rue Principale sur le lot 1 194 298 du cadastre du Québec par «place publique»			
No dossier(s) interne(s) : URB-2025-7574 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 16-Sainte-Dorothée Date CE souhaitée : 2026-05-27 Date CM souhaitée : 2026-06-02				
Actions : TOPONYMIE <p style="text-align: center;">Résolution du CCU : CT-2026-12</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire</td> <td style="width: 50%;">Représentant(s) Catherine Vachon, Service de l'urbanisme</td> </tr> </table> <p>Adresse(s) 644, rue Principale</p> <p>Lot(s) 1 194 298</p>			Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire	Représentant(s) Catherine Vachon, Service de l'urbanisme
Requérant(s) Ville de Laval, propriétaire	Représentant(s) Catherine Vachon, Service de l'urbanisme			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)				
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS <p>Le mercredi 22 mai 1996, le comité exécutif a résolu de nommer la place publique de Sainte-Dorothée «Parc Marcel-Gamache» (CE-96/3281). Or, le panneau signalétique en place indique «Place Publique» et «Parc Marcel-Gamache». Il s'avère opportun de clarifier et de corriger le nom de cet espace public, qui, ayant la typologie d'une place publique, est souvent appelé ainsi dans l'usage courant, et d'officialiser le toponyme à la Commission de toponymie, ce qui n'avait pas été fait par le passé.</p> <p>Le Comité de toponymie a pris connaissance de la proposition de changer le générique «parc» du toponyme commémorant Marcel Gamache au 644, rue Principale, sur le lot 1 194 298 du cadastre du Québec par «place publique».</p> <p>Cette place publique située au 644, rue Principale, dans le secteur de Sainte-Dorothée, à Laval, honore la mémoire du comédien et scénariste Marcel Gamache depuis 1996. Elle est ceinturée par la rue de la Place-Publique, ainsi que par la rue Principale et la montée Gravel. Autour de la place publique se trouvent toujours l'église patrimoniale de Sainte-Dorothée (Victor Bourgeau, 1871; Gascon et Parant, 1937), son presbytère (1952), le charnier (XIXe siècle), la maison du bedeau (1888), des maisons patrimoniales (1850, 1922, 1940) et la bibliothèque Yves-Thériault qui est aménagée en 1988 dans un immeuble construit en 1974.</p> <p>Comme espace urbain, l'histoire de la place publique remonte à 1869, lorsque messieurs Louis Laurin et Félix Charron cèdent des terrains pour l'établissement de la paroisse de Sainte-Dorothée (lieu de culte, presbytère, cimetière et place publique), en détachement de la paroisse de Saint-Martin. La Ville de Laval devient propriétaire du lot de la place publique en 1973. L'espace est notamment utilisé pour des événements culturels. Il compte une fontaine, ainsi qu'un monument inauguré en 1996 en mémoire de Marcel Gamache.</p> <p>Marcel Gamache (Montréal, Qc, 29 août 1913 - Laval, Qc, 10 mai 1995) est un comédien et scénariste ayant résidé à Laval, dans le secteur de Sainte-Dorothée. Après des études au collège Sainte-Marie, il amorce sa carrière à la radio (CKAC, Montréal). En 1940, il épouse Julienne Bédard en l'église Immaculée-Conception, à Montréal. Par la suite, il est de la distribution de quelques feuilletons télévisés et donne, sur les scènes de cabarets burlesques montréalais, la réplique à la comédienne Juliette Huot. Principalement connu comme scénariste, Marcel Gamache est l'auteur des téléseries Cré Basile (1965-1970) et Symphorien (1970-1977). Devenu veuf en 1975, Marcel Gamache se marie en 1979 à Solange Beaulieu, en l'église de Sainte-Dorothée. Il est emporté par un cancer de l'estomac en 1995.</p> <p>Symphorien, véritable succès télévisuel québécois, met en vedette l'acteur Gilles Latulippe et l'actrice Janine Sutto. C'est d'ailleurs à la demande d'un collectif d'artistes représentés par Gilles Latulippe que la mémoire de Marcel Gamache a été rappelée dans la toponymie lavalloise.</p>				
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS				

SERVICE / DIVISION	Service de l'urbanisme / Planification du territoire	No SD SD-2026-2356
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S) Cette démarche est conforme aux critères de la Politique de dénomination toponymique de la Ville de Laval. La double dénomination du lieu sur le panneau signalétique en place ne respecte pas la Politique de dénomination toponymique de la Ville (critère 1).		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de changer le générique « parc » du toponyme commémorant Marcel Gamache » au 644, rue Principale sur le lot 1 194 298 du cadastre du Québec par « place publique », et ce, conformément à la résolution du comité de toponymie numéro CT-2026-12.		